Syndicat Force Ouvrière DGFiP – Section du Nord
salle syndicale 8 ème étage DRFIP Kennedy

Tél (répondeur) : 06-98-28-34-95
mail : fo.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
web : https://www.fo-dgfip-sd.fr/059/

ADHÉRER, c'est S'INFORMER
ADHÉRER, c'est PARTICIPER
ADHÉRER, c'est déjà AGIR

TOUS en GRÈVE lundi 10 MAI

3 BONNES RAISONS Parmi d'autres DE FAIRE GRÈVE TOUS ENSEMBLE LE 10 MAI

1. montrer à la DGFiP, qui trouve que tout va très bien, qu'elle se trompe !
2. obtenir des améliorations : sur nos salaires, sur nos promotions, sur nos carrières !!
3. freiner les réformes catastrophiques qui sont engagées !!!

Toujours pas convaincu(e) ? Répondez à ce petit quizz ?✓!

LE 10 MAI PRENONS UN printemps d'avance

1) Le point d'indice est gelé depuis...
a) 15 jours
b) 2017

2) Le point ACF est gelé depuis...
a) avant-hier
b) 2009

3) La prime de rendement est gelée depuis...
a) hier
b) 2009

4) La rémunération au mérite approche, cela signifie que…
a) je vais enfin être augmenté car je suis exemplaire et très méritant.
b) je ne vais plus rien comprendre à ma fiche de paye, même si elle baisse.

5) Je télétravaille. Les frais engagés (eau, chauffage, électricité, ménage, internet, mobilier, assurance, impôts locaux…) sont pris en charge par l'administration :
a) VRAI
b) FAUX

6) Dans mon service, le ménage est bien fait, tous les jours.
a) VRAI
b) ARCHI-FAUX

7) Les promotions se font de plus en plus rares à la DGFiP.
a) FAUX
b) TELLEMENT VRAI

8) Les suppressions d'emplois :
a) il faut les poursuivre car nos missions sont inutiles.
b) il faut les stopper de toute urgence.

9) Je tombe malade mais ce n'est pas le coronavirus :
a) j'ai de la chance.
b) je perds un jour de carence sur ma feuille de paye.

10) Les restructurations... a) ne me concernent pas car je suis débordé de travail.
b) toucheront tout le monde.

11) Le NRP c'est : a) la dernière réforme de la DGFiP, après on sera tranquille.
b) juste une étape.

12) La loi de transformation de la fonction publique (du 6 août 2019) prévoit...
a) un renforcement du dialogue social.
b) la rupture conventionnelle collective.

13) *« Lorsqu'une activité d'une administration est transférée à un organisme privé, des fonctionnaires exerçant cette activité peuvent être détachés d'office auprès de cet organisme privé. »*
a) impossible voyons !
b) VRAI hélas (la preuve ici)

14) Maintenant plus difficile : Relie chaque service de la DGFiP à son point de chute en détachement d'office :

SIP ●	
SPF ●	● Préfectures
enregistrement ●	● Agences Comptables des GHT
SIE ●	● Services interministériels
PTGC ●	● Agence commune avec l'URSSAF
Trésoreries Municipales (ou SGC) ●	● Accueil numérique en ligne
Trésoreries Hospitalières ●	● Plateformes nationales
Informatique ●	● Conseillers privés
BCR ●	● Notaires
Domaines ●	● Services interministériels
Redevance ●	● Plateforme nationale
contrôle fiscal ●	● Extinction
huissiers ●	● Agence commune avec l'URSSAF
Équipes De Renfort ●	● Agences Comptables des EPCI
Conseillers aux Décideurs Locaux ●	● IGN
Accueil physique ●	

FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT SUR LES OS